



Extrait du Procès-Verbal Des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille Quatorze et le 19 Février

Les membres du Conseil Municipal de Morne-à-L'Eau se sont réunis en la maison commune et sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LOMBION, Maire de la Commune de Morne-à-L'Eau

Etaient présents (21): Monsieur Jean-Claude LOMBION, Madame Victoire JASMIN, Monsieur Philipson FRANCFORT, Madame Marcienne LORMEL/ARPHÉXAD, Monsieur Edmond MARCEL, Madame Marianne LOYSON, Monsieur Patrick CORNELIE, Madame Laure PHAETON, Monsieur Roger BASTIN, Madame Maud URSULE (←→ 19 :58), Madame Florise CANVOT/VINCENT, Monsieur Valentin ODE, Madame Annette PRESSE (←→ 20 :59), Madame Suzette DUPORT, Monsieur Renélien CABRIOLLE (←→ 19 :38), Madame Lucienne DYVRANDE, Monsieur Aurel MIRRE, Monsieur Hugues MARIE, Madame Henriette ALEXIS, Madame Marie-Anna PHAETON, Monsieur Léonard JERUL (←→ 19 :55 ; ←→ 20 :34)

Etaient absents (12): Monsieur Aristé ALPHONSE, Monsieur Bernard BOURGAREL, Madame Jeanny-Claude MONTANTIN, Monsieur Gérard BLOMBOU, Monsieur Patrick EUGENE, Monsieur Daniello FOULE, Monsieur Jean BARDAIL, Madame Liliane DOCAN, Monsieur Sylvain FLEREAU, Madame Marie-Line ALPHONSE, Madame Roselyne CARDOVILLE, Monsieur Eric MANNE

Etaient représentés (..) :

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 33

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Patrick CORNELIE a été désigné(e) pour assurer le Secrétariat.

Monsieur le Maire, ayant constaté la régularité de la procédure, est passé à l'examen de l'ordre du jour qui appelait notamment :

Délibération n° 19-02-2014

Participation de la Ville de Morne-à-L'Eau au projet « ATOUT FANM »

L'opération « ATOUT FANM » est une compétition, ouverte aux femmes de 30 à 55 ans, composée de plusieurs épreuves qui se déroulera au mois de **Mai 2014**. Elle a pour objectif la valorisation d'une femme qui est rattachée à une commune, qui de fait aura le soutien de toute la population de cette commune.

L'association ATOUT FANM a l'ambition avec ce projet, de rétablir dans son authenticité et dans sa vérité de « Potomitan », la femme, qui sera prise en compte dans toutes ses beautés : spirituelles, intellectuelles, physiques, morale et psychologique.

L'essentiel de ces activités, en parallèle avec l'Open de Culturisme et d'Haltérophilie, se déroulera sur la place Gerty Archimède, qui se prête toujours très bien à ces manifestations grand public, qui attire un public toujours plus nombreux.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Où l'exposé du Maire

Et après en avoir délibéré

DECIDE :

ARTICLE 1 : D'approuver le programme d'organisation de la manifestation intitulée « ATOUT' FANM » joint en annexe.

ARTICLE 2 : D'approuver le plan de financement tel que présenté ci-après :

CHARGES			PRODUITS	
Désignations	Fournisseurs	Montant	Désignation	Montant
Chapiteaux	Chapitente	900,00 €	Commune	2 800,00 €
Collations	Divers prestataires	400,00 €	Partenaires privées	500,00 €
Achat Vélo	Univers du vélo	1 000,00 €		
Equipements vestimentaires	Divers prestataires	500,00 €		
Banderoles	Publi déco	500,00 €		
Sous Total		3 300,00 €	Sous Total	3 300,00 €
TOTAL CHARGES		3 300,00 €	TOTAL PRODUITS	3 300,00 €

ARTICLE 3 : D'approuver la participation financière de la Ville pour un montant de 2 800,00 euros (Deux mille huit cents euros).

ARTICLE 4 : La participation financière de la Ville de Morne-à-L'Eau sera inscrite au Budget 2014.

ARTICLE 5 : D'approuver la fixation de la tarification mensuelle de l'activité à 10 euros.

ARTICLE 6 : D'autoriser le Maire à engager toutes les démarches et signer tous les documents nécessaires à l'application de cette décision.

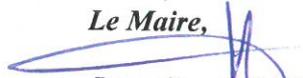
ARTICLE 7 : Monsieur le Maire, Monsieur le Directeur Général des Services et le Comptable Public sont chacun chargés, en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision.

Ainsi délibéré et adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Pour expédition certifiée conforme

Fait à Morne-à-L'Eau, le 19 Février 2014

Le Maire,


Jean-Claude LOMBION

Acte rendu exécutoire après envoi au contrôle de légalité

Le

Formalités de publicité

effectuées le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le tribunal administratif de Basse-Terre.

ATOOUT-FANM

*“La femme est un atout, la valoriser c’est offrir
à la société une vrai chance de renforcer sa cohésion.”*

Alfa Nalou

Cahier des Charges Communes

Projet proposé et piloter par Alex NABIS et Fabienne LOUBLI

- ✓ **Pratique sur la base d'une réalisation originale (décoration ...)**

L'équiper

- ✓ **Sur le plan vestimentaire par le don d'un équipement adapté aux quatre disciplines, aux couleurs de la commune.**
- ✓ **Par la mise à disposition d'un vélo conforme pour l'entraînement et la compétition.**
- ✓ **Pour l'épreuve pratique, par le don d'un polo aux couleurs de la commune.**

L'encadrer

La candidate doit être en mesure de mobiliser ses ressources à tout moment, pour cela il convient de lui éviter tous efforts inutiles.

Cela implique :

- ✓ **Lui organiser ses entraînements,**
- ✓ **La conduire pour ses déplacements liés à sa participation à Atout-Fanm.**
- ✓ **L'aider à avoir une alimentation équilibrée**

L'a supporter

Il s'agit de créer autour de la candidate un réel engouement, pour l'aider à accepter et supporter les souffrances liées aux efforts déployés.

Participer à la promotion de l'évènement

En plus de la présentation d'une candidate, la commune devra participer à la promotion de l'évènement par l'affichage de 2 banderoles de 1,20 x 3 mètre à l'entrée et à la sortie de cette dernière.

NOS ENGAGEMENTS

- ✓ **Mettre en place une campagne de communication pour attirer les participantes et lancer l'évènement**
- ✓ **Assurer la sécurité des candidates lors de l'évènement**
- ✓ **Fournir les matériels pour l'exécution de l'épreuve de force et l'épreuve pratique.**

Participer à Atout-Fanm implique que les communes devront consacrer tous leurs efforts à bien préparer leur candidate respective.

ATOOUT-FANM

*“La femme est un atout, la valoriser c’est offrir
à la société une vraie chance de renforcer sa cohésion.”*

Alfa Nalou

Un événement, un parcours, un village

Projet proposé par Alex NABIS et Fabienne LOUBLI

UNE OPÉRATION DE VALORISATION SOUS FORME D'ÉVÉNEMENT

ATOUT-FANM

Atout-Fanm est un événement pensé pour être pérennisé et devenir un rendez-vous annuel incontournable.

Il concilie performances sportive, intellectuelle et pratique, des échanges et la mise en relation de la femme avec des techniques et des technologies qui facilitent la vie au quotidien.

UNE ÉPREUVE SOUS FORME DE PARCOURS : LA CARAÏBÉENNE

Il s'agit d'une compétition qui devra délivrer à chaque édition une femme gagnante dont la force, le courage et l'intelligence seront incontestables.

Cela implique :

- ▶ Une épreuve diversifiée à difficultés réelles
- ▶ Un prix symbolique pour chaque participante
- ▶ Des prix considérables pour la gagnante au classement général, dont une voiture

série "Atout-Fanm"

La femme victorieuse sera pour toute une année une personnalité emblématique de notre département.

UN ESPACE D'ÉCHANGE SOUS FORME DE VILLAGE : ATOUTS-VILLAJ

"Atouts-Villaj" est une vitrine qui offre des solutions capables de permettre à la femme de vivre pleinement sa féminité (solutions techniques, technologiques, astuces), en lui offrant la possibilité de passer moins de temps dans les tâches de la vie quotidienne.

De ce fait, le village s'appuiera sur trois valeurs qui apporteront des réponses concrètes :

Pour que la femme soit plus disponible

- ✓ Services à la personne à domicile

Traiteur

Cours de cuisine

Tâches ménagères

- ✓ Electroménagers fonctionnels et innovants
- ✓ Entreprises locales de conditionnement de légumes
- ✓ Centre de loisir

PRÉSENTATION DE LA CARAÏBÉENNE

OCM ÉPREUVE CULTURELLE

Il s'agit d'une épreuve individuelle d'évaluation cognitive qui traite de :

La thématique de l'édition Atout-Fanm

- › La vie de la marraine
- › L'Histoire et l'actualité du sport dans la Caraïbe
- › La Géographie physique et humaine de la Caraïbe
- › La Culture de la Guadeloupe
- › La faune et la flore de la Caraïbe

L'épreuve comporte 50 questions, en raison de 10 questions par thème.

Les résultats sont annoncés dans les 5 min qui suivent la fin de l'épreuve.

Durée : 50 min

ÉPREUVE PRATIQUE

Il s'agit d'une épreuve en groupe de 4 concurrentes, d'évaluation de savoir-faire et des talents.

Toutes les concurrentes exécutent le même exercice.

Il faut entendre par exercice identique, configuration et matières d'œuvre strictement semblables.

La note attribuée au groupe est reconduite à chacune des participantes.

L'épreuve est dévoilée au moment T.

Durée : 60 min

ÉPREUVE SPORTIVE

Elle se déroule en 4 temps

Petit-Bourg → Baie-Mahault

- a) Course pédestre
- b) Canoë Kayac dans la Mangrove
- c) Cyclotourisme Sportif
- d) Epreuve de force à l'arrivée



Le parcours sera déterminé avec les communes partenaires